

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 22118 - 82ÈME ANNÉE

Programme d'activités pour commémorer un triple anniversaire

Un 14 juillet sous le signe du travail militant



Bruno Guigue et Ary Yée Chong Tchi Kan.

Hier, les camarades de Saint-Denis ont invité une quarantaine de personnes afin de préparer un programme d'activités pour commémorer un triple anniversaire :

- 4 septembre 2026 : 30e anniversaire de la Conférence de Paul Vergès sur le réchauffement climatique.
- 4 novembre 2026 : dixième anniversaire de l'entrée en vigueur du Traité sur le Climat.
- 12 novembre 2026 : dixième anniversaire du décès de Paul Vergès.

En ouvrant la séance, Jacques Bughon inscrit cette initiative dans le droit fil du Centenaire de la naissance de Paul Vergès et son combat contre le réchauffement climatique. L'extrême chaleur caniculaire qui sévit en France et la puissance des inondations partout dans le monde renforcent nos convictions et fixent nos priorités. La Réunion est engagée dans un combat mondial où la porte de sortie est le développement durable collectif, c'est-à-dire une nouvelle civilisation.

Une communauté de destins partagés

Ayant participé au Forum Mondial sur la gouvernance des Droits Humains, à Beijing, en juin, Bruno Guigue a résumé les préoccupations communes des délégués venus de partout et l'intérêt de comprendre les avancées chinoises. Le plus spectaculaire des résultats est sans conteste la sortie de 800 millions de Chinois de la pauvreté absolue. Une performance homologuée en 2021, soit 10 ans avant la date butoir de 2030, fixée par les Objectifs du Millénaire du Développement Durable. Il a cité d'autres exemples où la Chine prend une part importante en faveur d'une civilisation bas carbone. La question naturelle est : si la Chine, avec 1 milliard et 400 millions d'habitants, obtient des résultats positifs, pourquoi les autres pays sont en retard ? Le cas de La Réunion est démonstratif.

L'échéance 2030 pour éradiquer la pauvreté

Ary Yée-Chong-Tchi-Kan a rappelé l'alerte donnée par Paul Vergès le 4 septembre 1996 sur le réchauffement climatique et les gaz à effet de serre. Le 4 septembre 2026, soit 30 ans après, nous consacrerons un

Invité d'honneur des célébrations du 14 Juillet organisée par la Préfecture à Saint-Denis

Seychelles : Le Président Herminie en visite officielle à La Réunion

L'étude conjointe de l'INSEE, de l'AFD, de l'IEDOM et du CEROM, publiée le 9 juillet 2026 et intitulée « En 2025, léger rebond de la croissance économique réunionnaise » met en avant une légère reprise de l'économie réunionnaise. Mais derrière la hausse du PIB demeure la réalité d'un territoire marqué par plus de cinquante ans de chômage de masse, une pauvreté touchant une grande partie de la population et une forte dépendance à l'argent de la France. Cette croissance profite peu au plus grand nombre et illustre les limites d'un système à bout de souffle, le néocolonialisme.

L'étude publiée le 9 juillet 2026 par l'INSEE, l'AFD, l'IEDOM et le CEROM présente un tableau qui pourrait laisser croire à une amélioration de la situation économique de La Réunion. Le PIB progresse de 1,1 % en 2025, davantage qu'en France (+0,8 %). Les dépenses publiques augmentent, la consommation des ménages résiste, le revenu disponible progresse de 1,5 % et l'investissement repart. Au premier trimestre 2026, l'activité est même

moment fort pour analyser la portée historique de cette décision. Nous verrons que c'est une constante du PCR. Entre-temps, devenu sénateur, il fait voter une loi qui dote la France métropolitaine et les Outre-Mers d'un Observatoire pour l'Étude sur le Réchauffement Climatique. Les travaux qu'il préside à la tête de l'ONERC ont servi de matrice aux discussions qui ont conduit au Traité de Paris sur le Climat, adopté le 12 décembre 2015, et entré en vigueur l'année suivante. Depuis, le 4 novembre 2016, le texte a force de loi et il est opposable aux États, aux Collectivités, aux Entreprises et aux Citoyens. Dix ans après, La Réunion n'a toujours pas ratifié l'immense travail de Paul Vergès en faveur des générations suivantes. Le 12 novembre prochain, nous ne nous satisferons pas d'un simple dépôt de gerbe pour le dixième anniversaire de son décès.

Les participants ont constitué 3 groupes de travail pour affiner leurs propositions, les publier et faire participer la population à leurs concrétisations.

Julie Pontalba

annoncée comme « un peu mieux orientée » qu'au niveau national.

Richesse produite sans développement

Mais derrière ces chiffres se cache une réalité que les indicateurs macroéconomiques ne peuvent masquer : La Réunion reste enfermée dans un modèle économique qui produit de la richesse sans assurer le développement de son peuple.

Comment parler de reprise lorsque le chômage est plusieurs fois plus important qu'à Maurice ou aux Seychelles ? Comment se satisfaire d'une croissance du PIB alors que, depuis plus d'un demi-siècle, le chômage de masse est devenu une caractéristique permanente de notre société ? Comment évoquer une progression du revenu des ménages quand une grande partie de la population vit sous le seuil de pauvreté ou dépend des prestations sociales pour survivre ?

Le contraste est d'autant plus saisissant que, dans le même temps, une minorité bénéficie de revenus comparables, voire supérieurs, à ceux de la France, et que la classe moyenne n'existe pas. C'est le produit d'un système, le néocolonialisme : une économie de transferts, alimentée par les dépenses de l'État, où coexistent une classe au pouvoir bénéficiant pleinement des ressources publiques et une majorité confrontée au chômage, à la précarité et au coût de la vie, tandis que les transferts deviennent les profits de filiales de sociétés extérieures, rapatriés en France.

L'argent de la France moteur de la croissance

L'étude elle-même montre que la croissance est portée avant tout par les dépenses des administrations publiques et les prestations sociales. Autrement dit, ce ne sont pas les capacités productives du pays qui créent cette richesse supplémentaire, mais les transferts financiers venus de l'extérieur. Cette dépendance à l'argent de la France empêche l'émergence d'un développement capable de créer suffisamment d'emplois et de répondre aux besoins de la population.

Les comptes économiques peuvent afficher une croissance, tandis que la société demeure profondément inégalitaire. Les agrégats macroéconomiques progressent, mais le sous-développement persiste. Les institutions se félicitent d'une reprise, alors que des dizaines de milliers de Réunionnais restent privés d'emploi et que la jeunesse continue de payer le prix d'un système incapable de lui offrir un avenir.

Gestion des conséquences du sous-développement

Cette situation n'est pas une fatalité. Elle est la conséquence d'un système où les décisions économiques essentielles sont prises hors de La Réunion et où les politiques publiques privilégient la gestion des conséquences du sous-développement plutôt que son dépassement. Tant que l'économie réunionnaise restera organisée autour de la dépendance aux transferts publics, la croissance pourra varier d'une année à l'autre sans modifier les réalités fondamentales : chômage de masse, pauvreté persistante, faiblesse du tissu productif et inégalités sociales.

80 ans après l'abolition du statut colonial remplacé par la départementalisation visant à maintenir la structure coloniale, à quoi sert une croissance qui ne permet ni le plein emploi, ni l'éradication de la pauvreté, ni l'émancipation économique du peuple réunionnais ?

M.M.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
81e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail

:journal.temoignages@gmail.com

SITE web : www.temoignages.re

Publicité :journal.temoignages@gmail.com

CPPAP : 0916Y92433

Oté

Bann Mikéa, in pèp Madégaskar k'i boir pa d'lo

Mézami, zot i koné bien késtyonn lo, nout péi lé in pé pli avantazé ké d'ot é nout problèm, pou l'instan i vien par bann zérèr bann zinstitution i fé dopi lontan — néna bon zartik la dsi dann nout zoinal, donk a lir sèryèzman pars nout zoinal konm nout parti i anparl sa souvan.

Konm zordi sé dimansh é konm i prépar zoinal lindi, mi pouré di mon de mo dsi la késtyonn d'lo, mé pou linstan mi vé anparl in ka t'apar, in pèp i viv laba Madégaskar, i apèl lo pèp la foré sansa ankòr bann mikéa é banna i ansèrv pa d'lo. Pou kossa ? Sirman in mistère, sansa in lèritaz zot listoir mi koné pa.

Antouléka banna i viv dann in foré épi zot i pratik la shass épi konm i di i ramass in pé tout-sa sé la keyète é zot i manz in kalité rassine — in zann d'kanbar — ignam — é zot la pa bézoin d'lo ziska zordi. Zot i rode pa non pli delo dann ravine. Lo nom lo kanbar sé lo babou é kan zot i manz sa zot la pa bézoin boir d'lo. Zot médikaman zot i trouv sa dann bann plant la foré i transmète sa zénération an zénération.

I paré Thalassa la fé in l'émission dsi bann pèp-la pou sèye konprann lo mistèr. Mwin la pankor vi lo lémission mé i doizète intéressan... Mé pé s'fèr plito ké fé zémission dsi zot noré té pli préférab lèss azot in kar d'èr d'pé. Lèss azot viv zot vi trankilman.

Alé ! Mézami si sa i intérêt azot zot i pé pran konéssans mé sirésèrtin k'sa i sèrv ar pan ou pou sirviv. Antouléky sé sak mi kroi. A bon antandèr salu !

Justin